

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 - 20h30

Présents : Mmes LIVENAI Magali, BOUYSSOU Eveline, BELAIR Nadine, CARPENTIER Gisele, ROUGIE Sandrine, Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, GAVET Jean-Philippe, LENOIR Sylvain, LEVET Daniel, MAURY Alexis, PEYRUS Florent, M. DELNAUD Gervais

Absents excusés : M. LACOMBE Patrice

Observation : Ont décidé de ne pas prendre part à l'ensemble des votes de la séance du conseil :

Mme ROUGIE Sandrine, M. LEVET Daniel, M. PEYRUS Florent, M. CASTANET Philippe

Le vote à l'unanimité sera donc composé de 9 voix.

Secrétaire de séance : M. Jean Philippe GAVET est désigné à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du 04 octobre 2018

→ **Compte-rendu adopté à l'unanimité.**

1. **Tarif 2019**

LOYERS

Indice Référence Loyer : 1er trimestre 2017 était de 125,90 et au 1er trimestre 2018 est de 127,22 soit +1.32% d'augmentation)

	Tarifs 2018	PROPOSITIONS 2019
* APPART. MAISON DELBREIL	290,92 € (aug au 01/01/18)	294.76€
* APPART ANCIENNE CRECHE	393,52 € (aug au 01/01/18)	398.71€
* APPART. 10 RUE DR GOUYGOU	301,53 € (aug au 01/01/18)	305.51€
* LOGT. LA POSTE 2ème Etage	311,92 € (aug au 01/01/18)	316.04€
* LOGT. LA POSTE 1	321.63 € (aug au 01/01/18)	325.87€
* LOGT ECOLE HAUT	362.54 € (aug au 01/01/18)	367.32€
* LOCAL JAMME	151.08 € (aug au 01/01/18)	153.07€
* LOCATION GABALES	150,00 €	150.00€
* BUREAU LA POSTE (ANNUEL)	Fixé avec la POSTE	

Location salle des fêtes

* Associations : 20.00 Euros/manifestation lucrative		20.00€
* Associations hors Commune :	100.00 Euros/manifestation lucrative	100.00€
* Particuliers hors Commune :	150.00 Euros	150.00€
* Particuliers Commune :	70.00 Euros	70.00€
* Caution pour particuliers uniquement:	200.00 Euros	200.00€

CIMETIERE

* Tombe :	60.00 Euros (depuis le 01/01/2018)	70.00 € l'emplacement
* Utilisation caveau communal :	30.00 Euros /mois (max de 4 mois)	30.00€/mois
(Depuis le 01/01/2016)	7.00 Euros / jour au-delà les 4 mois	7.00€/jour
* COLOMBARIUM	410.00 Euros (depuis le 01/01/2018)	410.00€
PERMISSION VOIRIE – EMPRISE VOIE PUBLIQUE :	6 €/M2 depuis 01/01/04	6.00€

→ **Approuvé à l'unanimité.**

2. **Décision modificative Budgets Principal et Annexe**

Madame le Maire informe l'assemblée que le poste correspondant aux échéances d'emprunt n'est pas suffisant et qu'il convient de l'augmenter d'un montant de 29 280,98 € en prenant sur le poste FCTVA.

→ **Approuvée à l'unanimité.**

3. **Mise aux normes de la salle des fêtes : sollicitation des finances auprès du Conseil Département du Lot**

Madame le Maire propose au conseil de solliciter les aides financières auprès du Département afin de poursuivre le montage du dossier de mise en conformité de la salle des fêtes. Cette aide devrait représenter environ 10% du montant total des travaux.

→ **Approuvé à l'unanimité.**

4. **Constitution des commissions de contrôle - réforme de la gestion des listes électorales**

La réforme de la gestion des listes élections impose la constitution de commissions de contrôle permettant notamment de vérifier si la liste proposée par la commune a bien été effectuée dans l'ordre demandé.

Un membre du conseil municipal doit être désigné pour effectuer cette tâche, et ce dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Les adjoints ne peuvent pas être désignés.

Madame Nadine BELAIR est donc la première dans l'ordre du tableau qui accepte de réaliser cette mission.

5. **Recensement 2019**

Pendant un mois, entre le 16 janvier et le 17 février 2019, l'ensemble des administrés de la commune vont participer au recensement 2019. Le référent communal coordonnateur qui a été désignée est Madame Nadine BELAIR. Les deux agents recenseurs qui ont été désignés pour passer dans chaque foyer de la commune, et qui ont accepté cette mission sont : Mme Chantal GOUBEAU et Mme Annick NARDO

La commune percevra une dotation de 1 032 € pour effectuer ce recensement. Ainsi, il est proposé de répartir cette somme entre les deux agents recenseurs qui effectueront cette mission.

Afin de prendre en compte les frais inhérents aux nombreux déplacements qu'elles devront effectuer, Mme Le Maire propose d'augmenter cette somme de 168€, soit un montant total de 1 200€ nets, soit 600 € nets pour chaque agent.

→ **Proposition approuvée à l'unanimité.**

6. Rapport Commissions Communales, Syndicales et Communautaires

• **CAUVALDOR : Commission Petite enfance : Rapporteur : Sandrine ROUGIE**

Elle rend compte d'une réunion ayant eu lieu dernièrement et a permis de débattre sur la position de CAUVALDOR vis-à-vis de la prise de la compétence totale ou partielle.

Aucun vote n'a été prononcé.

Une réunion bilan sur le contrat jeunesse avec la CAF et les 5 Maires du RPI et le Maire de Baladou, signataires du contrat aura lieu mi-décembre pour faire le point.

Le plan « Mercredi » devrait voir le jour. Ce plan permettrait de financer des activités du mercredi matin, matinée laissée vacante par l'arrêt du temps périscolaire.

Le financement devrait être porté par une collectivité (exemples : SIVU, ...)

Pas de vote et de position actés pour l'instant.

• **CAUVALDOR : Commission Finances - Rapporteur M. LEVET Daniel**

La commission s'est réunie afin de réaliser un bilan de l'année écoulée. Tout est conforme au prévisionnel.

Une réunion d'informations à destination des communes est programmée le jeudi 06/12 à Creysse pour présenter les évolutions du FPIC et la notion d'effort fiscal, avec les conseils municipaux de Creysse, Lacave, Meyronne, Mayrac, St Sozy

• **CAUVALDOR : Commission Santé Solidarité - Rapporteur : Jean-Philippe GAVET**

Le CIAS souhaite mettre en place et proposer sur CAUVALDOR une mutuelle communautaire. Une réunion programmée ce mois-ci a permis à la commission Santé d'entendre les propositions (financières et de prise en charge des remboursements) de trois d'entre elles. Une synthèse sera faite au CIAS afin de qu'il choisisse l'une d'entre elles.

• Réunion d'arrondissement – GOURDON - Rapporteur : Jean-Philippe GAVET

Une réunion mise en place par M. le Sous-Préfet s'est déroulé à GOURDON. Points notamment abordés :

- Répartition de la DETR
- Besoin important dans les CDIS : les sapeurs-pompiers volontaires viennent cruellement à manquer
- Fêtes et manifestations : les gendarmes rappellent de bien prendre contact avec eux bien en amont des manifestations communales (environ 1 mois 1/2 avant) afin d'assurer une bonne gestion
- L'ambrosie : un référent par commune est fortement souhaitable afin de recenser la présence de cette plante invasive et donner les premiers conseils de gestion.
- Le frelon asiatique : les nids observables en hiver (très fréquents dans les milieux humides) ne sont pas forcément à détruire. Ils ne sont pas réutilisés l'année suivante par les reines. Leurs activités reprennent au printemps où plus de vigilance est requise
- Présentation de l'association FEP : Femme Egalité Parité

• **Réunion PLUIH**

Une réunion en Mairie proposée à l'ensemble du conseil municipal, le 20 novembre par la Direction Aménagement de l'Espace de CAUVALDOR, sans la présence du bureau d'études mandaté, a permis de faire le point sur les propositions du zonage du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Présentation de la proposition de zonage : Celui-ci n'est pas acceptable en l'état. Le travail émanant du PLU réalisé sur la commune et les propositions du conseil municipal n'ont pas été respectées.

La réunion du 20/11 a permis de reformuler nos demandes et la municipalité rejette pour l'instant les propositions du bureau d'études.

• **Assainissement** :

Suite à la présentation du rapport du SYDED au dernier conseil municipal, il a été décidé d'affiner les propositions formulées. La Mairie étudie les pistes d'amélioration de la situation.

7. Questions diverses

- Lotissement : la vente de terrain au lotissement ne se fera pas, l'éventuel acquéreur ne donnant pas suite.
- Courrier de l'Association de la Vallée des Rocs : L'association demande au conseil la possibilité d'occuper une partie de l'ancienne école afin d'y déplacer la bibliothèque, actuellement difficile d'accès et manquant de place. Le conseil va étudier la proposition mais souhaite aussi étendre l'accès aux autres associations. Une concertation commune va se mettre en place rapidement avec tous les acteurs ayant un projet, avec l'organisation d'une réunion avec l'ensemble des associations de la commune.
- La borne WIFI est installée à la Mairie. Elle permet de desservir en accès internet gratuit la place des marronniers, et la salle des fêtes.
- Un conseil d'école extraordinaire est prévu le 18 décembre 2018 pour définir les modalités d'accueil des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00

Compte-rendu non exhaustif rédigé par Jean Philippe GAVET Qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal